



Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil général de L'Abergement du 16 décembre 2019

2. Demande de crédit de Fr. 75'000.- pour la réfection de la place du village : préavis municipal 05/2019, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A la majorité (14 oui, 3 non et 6 abstentions) le Conseil général décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la place du village,
2. d'accorder un crédit de Fr. 75'000.- à la Municipalité,
3. de financer ces travaux par un investissement de Fr. 25'000.- à amortir sur 30 ans, soit Fr. 833.- annuellement, le solde de Fr. 50'000.- étant porté à l'entretien courant des routes.

3. Demande de crédit de Fr. 66'000.- pour la réfection de la route du Petit Vailloud : préavis municipal 06/2019, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A la majorité (22 oui et 1 abstention), le Conseil général décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection de la route du Petit Vailloud,
2. d'accorder un crédit de Fr. 66'000.- à la Municipalité,
3. de financer ces travaux par un investissement de Fr. 16'000.- à amortir sur 30 ans, soit Fr. 533.- annuellement, le solde de Fr. 50'000.- étant porté à l'entretien courant des routes.

4. Demande de crédit de Fr. 145'000.- pour l'installation de « La Petite Epicerie » : préavis municipal 07/2019, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

A la majorité (11 oui, 10 non et 2 abstentions), le Conseil général décide :

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre l'installation de « La Petite Epicerie »,
2. d'accorder un crédit de Fr. 145'000.- à la Municipalité,
3. d'autoriser la Municipalité à financer cette installation par la trésorerie courante ou par un emprunt bancaire,
4. d'amortir l'investissement de Fr. 145'000.- sur 10 ans, soit Fr. 14'500.- annuellement dès 2021.

